

AGENT MACHINISTE EN PROPRETE

TFP / CQP Agent machiniste en propreté pour les nouveaux entrants

Titre de niveau 3 enregistré au RNCP par OC PROPLETE par Décision de France Compétences en date du 19/07/2024

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39356/>

Compétences visées :

- Etablir des relations professionnelles avec les clients / usagers ;
- Identifier des désagréments éventuels pouvant être causés par les travaux ;
- Formuler des réponses aux demandes, attentes ou réclamations éventuelles des clients / usagers ;
- Comprendre les consignes et l'organisation de son intervention ;
- Organiser les produits et matériels nécessaires à l'intervention ;
- Organiser le poste et la zone de travail dans le respect de la sécurité de l'agent et de l'utilisateur ;
- Utiliser des produits nettoyants ou désinfectants dans le respect des règles d'hygiène, de santé et d'environnement ;
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité pendant l'intervention ;
- Réaliser des opérations de nettoyage manuel ;
- Réaliser des opérations de nettoyage mécanisé ;
- Collecter les déchets selon les consignes et les règles de tri ;
- Réorganiser les installations et le matériel après la prestation ;
- Contrôler la bonne exécution de son travail après sa réalisation et correction ou ajustement le cas échéant.

Public visé :

- Tout public

Durée du programme :

- Jusqu'à 329 heures

Prérequis :

- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique ;
- Maîtrise de la langue française.



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Tarif : 8225€TTC

(Prise en charge possible, nous contacter pour plus d'informations.)

Modalités de financement : CPF, Plan de développement des compétences, France Travail, auto-financement, contrat de professionnalisation.

Modalités d'admission :

- Entretien de positionnement ;
- Tests de positionnement.

Localisation et accessibilité :

Distanciel et/ou présentiel (hors examens qui auront lieu dans nos locaux situés à La Valette du Var). Nos locaux sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour échanger sur les modalités de suivi de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Cette formation peut être modularisée, individualisée selon profil.

Lors de la formation plusieurs méthodes et techniques sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence.

Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : le travail de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôle, étude de cas et brainstorming.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire, étude de cas, quiz.

Modalités de validation :

TFP/ CQP de niveau 3 : Agent machiniste en propreté

- Un entretien technique avec des questions d'ordre théorique et des jeux de rôle.
- Des mises en situations professionnelles sur au moins deux techniques manuelles de nettoyage (entretien sanitaire, entretien bureau, balayage humide, lavage manuel) et deux techniques mécanisées.

Possibilité de validation par Bloc de compétences.

Programme :

Mettre en œuvre la relation avec les usagers pour garantir le bon déroulement du chantier

Etablir des relations professionnelles avec les clients / usagers :

- Vérifier l'aspect de la tenue de travail et du matériel en se référant aux standards de la profession afin de véhiculer une image professionnelle de soi-même et de son entreprise ;
- Se présenter et dialoguer avec tout interlocuteur en respectant les règles usuelles de politesse, en adoptant une attitude professionnelle adaptée et en prenant en compte l'éventuelle situation de handicap de l'interlocuteur dans un objectif de qualité de service ;
- Informer les usagers, notamment ceux en situation de handicap, de la nature des travaux à réaliser en expliquant les objectifs des opérations et leur durée, afin de leur permettre de comprendre l'intervention et d'en connaître le déroulé.



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Identifier des désagréments éventuels pouvant être causés par les travaux ;

- Identifier les conséquences éventuelles des travaux à réaliser en tenant compte de l'organisation du site, afin d'apprécier les impacts potentiels des opérations de nettoyage pour les usagers ;
- Avertir les usagers/clients, notamment ceux en situation de handicap, des conséquences des travaux ayant été identifiées (bruit, occupation de l'espace...) en les décrivant, afin de leur permettre d'anticiper d'éventuelles adaptations à opérer dans leur activité.

Formuler des réponses aux demandes, attentes ou réclamations éventuelles des clients / usagers :

- Recueillir les réclamations éventuelles d'un client en écoutant attentivement son argumentation, en adoptant une attitude sereine et professionnelle, afin d'identifier les raisons de son questionnement ou de son mécontentement ;
- Distinguer les attentes, les demandes ou réclamations éventuelles des clients relevant de ses attributions et celles qui sont du ressort de la hiérarchie afin de traiter en autonomie certaines demandes et de transmettre les autres à la hiérarchie selon la procédure adaptée.

Réaliser la préparation technique du chantier

Comprendre les consignes et l'organisation de son intervention :

- Prendre connaissance des consignes d'intervention données par son supérieur hiérarchique oralement ou par écrit afin de préparer son intervention ;
- Intégrer les particularités du site d'intervention en identifiant ses principales caractéristiques (type d'espace, présence ou non d'usagers, etc.) ainsi que son champ d'application (tertiaire/santé/agroalimentaire/industrie/transport etc.) afin d'adapter ses prestations ;
- Organiser son intervention en planifiant les étapes requises par les prestations demandées afin de pouvoir respecter les temps impartis.

Organiser les produits et matériels nécessaires à l'intervention :

- Sélectionner le matériel en fonction de l'opération à effectuer en tenant compte des caractéristiques du lieu et des surfaces à nettoyer et des techniques de nettoyage prévues ainsi qu'en vérifiant l'état du matériel, afin de permettre un travail conforme à la prestation demandée ;
- Sélectionner les produits adaptés aux opérations à effectuer en tenant compte des caractéristiques du lieu et des surfaces à nettoyer, de la nature et de l'importance des salissures afin de garantir une mise en œuvre efficace des opérations de nettoyage ;
- Signaler à sa hiérarchie, en utilisant la procédure prévue, tout manque en produits, matériels et consommables et tout matériel en panne ou en mauvais état de fonctionnement, afin de permettre le bon déroulement des chantiers à venir.

Organiser le poste et la zone de travail dans le respect de la sécurité de l'agent et de l'utilisateur :

- Préparer son chariot en organisant la disposition des produits et des consommables de façon ergonomique afin de faciliter la réalisation des techniques ;
- Préparer la zone de travail, selon les consignes reçues, en la délimitant à l'aide de panneaux de signalisation, en veillant à protéger les lieux et les biens de dommages éventuels, et en organisant la disposition des matériels, produits et consommables afin d'assurer l'ergonomie et la sécurité du poste de travail et de préserver la propreté du site.



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Utiliser des produits nettoyants ou désinfectants dans le respect des règles d'hygiène, de santé et d'environnement :

- Réaliser le dosage de produit en appliquant les règles de sécurité liées à l'utilisation de produits nettoyants et désinfectants ainsi que le mode d'emploi du produit, afin d'obtenir une dilution appropriée à l'opération de nettoyage prévue ;
- Interpréter l'étiquette du produit, ainsi que les documents de référence présents dans l'entreprise, afin d'assurer une manipulation et un stockage des produits conformes aux normes de santé, de sécurité et de préservation de l'environnement.

Réaliser des techniques professionnelles

Mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité pendant l'intervention :

- Utiliser les équipements de protection individuelle et collective nécessaires à la réalisation de son activité afin de travailler en toute sécurité ;
- Appliquer les précautions standards d'hygiène corporelle afin de réduire les risques de contamination ;
- Appliquer les gestes et postures recommandés pour les prestations réalisées afin de réduire les risques liés à l'ergonomie du poste de travail.

Réaliser des opérations de nettoyage manuel :

- Réaliser les opérations d'entretien manuel des sols (balayage humide, lavage manuel des sols) dans le respect de la chronologie des tâches et des règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement, afin de les maintenir en état de propreté ;
- Réaliser l'entretien courant d'un bureau en dépoussiérant et nettoyant les surfaces horizontales et verticales des mobiliers et des objets meublants accessibles sans escabeau, ainsi que les points de contact, dans le respect de la chronologie des tâches et des règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement, afin de le maintenir en état de propreté ;
- Effectuer des opérations de détachage des revêtements textiles en réalisant un test préalable et dans le respect des protocoles afin de les maintenir en état de propreté ;
- Réaliser le nettoyage et la désinfection d'un bloc sanitaire et de ses accessoires en respectant les règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement, et en appliquant les protocoles requis afin de le maintenir en état de propreté.

Réaliser des opérations de nettoyage mécanisé :

- Effectuer le dépoussiérage mécanisé d'un sol moquette en tenant compte des caractéristiques de la surface à aspirer, en respectant les protocoles, les règles de sécurité, et en utilisant les machines et accessoires adaptés afin d'obtenir le niveau de propreté demandé ;
- Effectuer un lustrage en tenant compte des caractéristiques de la surface à traiter, en respectant les protocoles, les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et en utilisant les machines et disques adaptés afin de redonner au revêtement son aspect brillant ;
- Effectuer un lavage mécanisé en tenant compte des caractéristiques de la surface à nettoyer, en respectant les protocoles, les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et en utilisant les produits, machines et accessoires adaptés afin de maintenir le revêtement en état de propreté ;
- Effectuer une spray méthode en tenant compte des caractéristiques de la surface à nettoyer, en respectant les protocoles, les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et en utilisant les produits, machines et disques adaptés afin d'éliminer les salissures adhérentes et de redonner au revêtement son aspect brillant.



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Collecter les déchets selon les consignes et les règles de tri :

- Collecter les déchets industriels banals (DIB) et le tri sélectif en respectant les consignes données afin de participer au recyclage des déchets de l'entreprise ;
- Stocker les déchets aux endroits prévus en respectant les procédures de traitement des déchets afin de respecter la réglementation en vigueur.

Réorganiser les installations et le matériel après la prestation :

- Remettre à leur place les éléments déplacés pendant l'intervention, hors grosse manutention, afin de préserver l'aspect initial des locaux ;
- Réaliser les opérations d'entretien courant du matériel en assurant le nettoyage des matériels et des accessoires après utilisation et en signalant les anomalies ou pannes nécessitant une intervention afin de garantir la propreté et l'état du matériel pour une utilisation ultérieure.

Contrôler la bonne exécution de son travail après sa réalisation et correction ou ajustement le cas échéant :

- Contrôler la qualité de son travail afin d'assurer la conformité de l'intervention et de respecter les objectifs fixés par la hiérarchie ;
- Ajuster sa méthode de travail pour obtenir le résultat souhaité en cas de contrôle non satisfaisant et en référer à sa hiérarchie en cas d'absence de résultats ;
- Utiliser les outils numériques du quotidien sur le chantier en mettant en œuvre leurs fonctions de base afin de satisfaire aux exigences d'organisation, de réalisation et de suivi des situations de travail ;
- Renseigner les supports de suivi et de traçabilité prévus, papiers ou digitaux, en signalant les anomalies éventuelles afin de rendre compte de son travail et permettre à la hiérarchie d'agir de manière appropriée en cas d'anomalies.

Equivalences et passerelles :

NC

Débouchés :

Les Agents machinistes en propreté opèrent dans tous les secteurs d'activités, privés ou publics : tertiaire (locaux de bureaux, centres commerciaux, copropriétés, etc.), industriels (agroalimentaires, électroniques, nucléaires, etc.), médical et paramédical (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, etc.), culturels (musées, cinémas, parcs de loisirs, etc.).

Type d'emplois accessibles :

- Agent machiniste en propreté ;
- Agent de nettoyage ;
- Agent d'entretien et de rénovation en propreté ;
- Agent polyvalent ;
- Agent de service ;
- Technicien de surface ;
- Conducteur de machines de nettoyage.

Poursuite d'études :

NC



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Voie d'accès :

- Selon les résultats au test de positionnement
- Formation accessible par blocs de compétences

Délai d'accès :

Entrées et sorties permanentes. Habituellement, les accès sont ouverts 48 heures ouvrées après la réception du dossier complet et la validation du financement.

Indicateurs de résultats :

- A venir

Session concernée :

- A venir

Taux de réussite :

- A venir

Taux de poursuite d'études :

- A venir

Taux d'insertion :

- Global à 6 mois (2022 – selon la [fiche France Compétences](#)) : 76%
- Dans le métier visé à 6 mois (2022 – selon la [fiche France Compétences](#)) : 60%
- Dans le métier visé à 2 ans (2022 – selon la [fiche France Compétences](#)) : 50%

Contactez-nous !

www.crc-formation.fr

04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université

Le nouveau parc St Clair

83160 LA-VALETTE-DU-VAR



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017

